



Les Nouvelles d'Andrest

TERRE DE JEUX 2024

Bulletin d'Informations municipales n° 23 - Juin 2022

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

A la veille de la trêve estivale c'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous.

Lors de ce deuxième trimestre 2022 plusieurs faits importants sont survenus :

- Tous les Français ont été appelés à voter pour élire dans un premier temps le Président de la République puis les Députés dans un second temps.
- Les contraintes sanitaires ont été allégées ce qui a permis une reprise de la vie culturelle et des animations dans le village.

Malheureusement cette période est aussi marquée par le début du conflit en Ukraine.

Je voudrais ici vous remercier pour votre générosité lors de l'appel à l'aide en faveur du peuple ukrainien pour vos dons financiers, matériels, propositions d'accueil et également saluer toutes les actions diverses qui ont été menées en soutien aux populations touchées par la guerre.

Ces événements géopolitiques ont mécaniquement augmenté le coût de l'énergie et provoqué une inflation généralisée, jamais vue depuis 1985, dépassant les 5 % depuis le mois de mai.

Cette augmentation démesurée du coût de la vie a des conséquences concrètes pour les ménages, les entreprises mais également pour les administrations publiques comme notre collectivité.

Au niveau local, la commune a investi dans la réfection du chemin de Peyralade, détruit par des inondations successives. Des travaux d'amélioration sont prévus dans les bâtiments municipaux, au cimetière afin de proposer de nouveaux emplacements, sur la voie publique afin de renforcer la sécurité contre les incendies et renforcer les réseaux électriques étant donné le nombre croissant de nouvelles constructions sur notre territoire.

Je suis heureux de vous informer également que notre candidature à la labellisation Terre de Jeux 2024 a été retenue. De ce fait, Andrest s'engage à faire vivre d'ici les prochains Jeux Olympiques de

Paris la dynamique sportive sur la commune par des actions concrètes de promotion des activités physiques en coopération avec nos associations.



Cette fin d'année scolaire est aussi marquée par le départ à la retraite de Béatrice SANZ qui œuvrait auprès des tout-petits et ce depuis la création de la maternelle d'Andrest en septembre 1981, soit 41 ans au service de la petite enfance. Merci "Babie" et bonne retraite !



Avant de terminer, je voudrais vous rappeler qu'un registre recensant les personnes vulnérables (âgées, handicapées ou isolées) est disponible en mairie (ouverte tout l'été) afin que l'administration puisse leur venir en aide en cas de canicule.

En vous souhaitant un agréable été et de bonnes vacances, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Louis DINTRANS
Maire d'Andrest

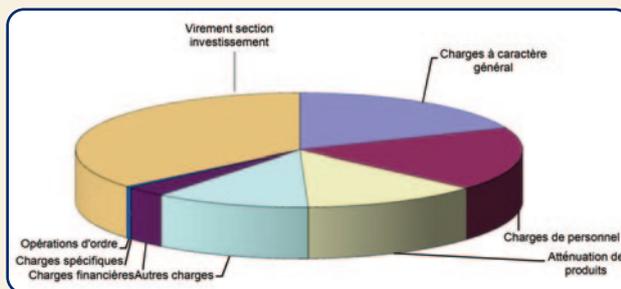
Budget de fonctionnement (Prévisions 2022)

Dépenses	
Charges à caractère général	191 607,00
Charges de personnel	182 547,00
Atténuation de produits	130 571,00
Autres charges	114 205,00
Charges financières	29 606,00
Charges spécifiques	500,00
Opérations d'ordre	4 503,69
Virement section investissement	367 933,13
Total	1 021 472,82

Recettes	
Résultat de fonct. reporté	301 673,82
Atténuation des charges	10 553,00
Produits des serv. et du domaine	19 837,00
Impôts et taxes	443 237,00
Dotations et participations	222 641,00
Autres produits de gestion	20 675,00
Opérations d'ordre	2 854,36
Produits financiers	2,00
Total	1 021 472,82

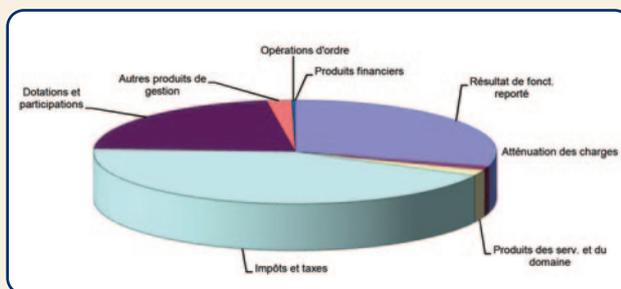
Evolution des taux communaux

	2008	2017	2018	2019	2020	2021	2022
T.H.	9,90	9,90	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50
F.B.	11,20	11,20	11,88	11,88	11,88	36,57*	36,57*
F.N.B.	55,00	55,00	58,33	58,33	58,33	58,33	58,33



Excédent cumulé

L'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 301 673,82 €



INVESTISSEMENTS 2021

Le budget d'investissement pour l'année 2022 a été voté à hauteur de 517 008,37 €, (Restes à réaliser inclus).

Le taux de la taxe d'habitation est figé par l'État et n'est plus voté par la commune depuis 2020. Toutes les résidences principales en seront exonérées en 2023.

**Le taux de la taxe sur le foncier bâti (T.F.B.) est passé en 2021 à 36,57 %. Le taux communal (11,88 %) s'ajoute à celui du Département (24,69 %) qui a été transféré suite à la suppression de la taxe d'habitation. Cette modification n'induit aucune augmentation des taxes perçues auprès des citoyens par la commune.*

Réfection du chemin de Peyralade

Lors des inondations de 2014, reconnues comme catastrophe naturelle par l'Etat, la voirie avait subi d'importants dégâts. Les réparations ponctuelles n'avaient pas résisté aux inondations suivantes et notamment celles de 2019.

Avec une aide de l'Etat de presque 60 % liée à la réparation des dommages issus des crues de 2014, la Mairie a pu engager une restructuration en profondeur du chemin avant la date d'échéance de la subvention. Ainsi, le revêtement en enrobé et le renforcement des accotements avec le ruisseau répondent à un double objectif face aux inondations : la résistance de la chaussée et la réduction du débit lors des crues exceptionnelles.

Date de réalisation : fin mars 2022

Coût : 38 258,00 € H.T. Subvention de l'Etat : 22 583,00 € H.T.

Reste à charge pour la commune : 15 675,00 € H.T.



Horaires d'été des services techniques

Jusqu'à fin août, la commune d'Andrest aménage les horaires de ses agents techniques. Cet aménagement est lié aux fortes chaleurs attendues pendant les mois d'été. Le volume horaire hebdomadaire des agents reste inchangé.

Horaires d'été du lundi au vendredi : 6 h 45 - 11 h 00 et 11 h 45 - 14 h 30

En conséquence, nous sollicitons l'indulgence des habitants concernant d'éventuelles nuisances sonores liées à cette organisation estivale de leur travail.

Résultat de la consultation publique pour la création d'un city-stade

Une consultation publique avait été lancée par la commune en février dernier afin de recueillir l'opinion des Andrestois sur le projet de création d'un city-stade sur notre territoire.

90 réponses sont parvenues à la mairie dont 70 émettant un avis favorable. La commune a bien pris compte des remarques des administrés qui se sont exprimés.

Un dossier de demande de subvention pour la création de cet équipement a été déposé à l'Agence Nationale des Sports.

Elargissement du pont de la place de la République



Ces travaux ont été réalisés afin de permettre le passage du bus scolaire et de relocaliser son arrêt devant la salle des fêtes.

L'Entente Bazet Andrest (EBA) sur la route du succès !

L'EBA (Entente Bazet Andrest), club de rugby, est né en 1976 d'un accord entre le comité d'entreprise de la CERAVER de l'époque et des deux villages BAZET et ANDREST.

Ses équipes regroupaient également beaucoup de joueurs des villages alentour et mobilisaient tous les dimanches une foule de supporters de tout le secteur.

Nombre des dirigeants de l'EBA étaient Andrestois, parmi eux nommons le Docteur Edmond COMBES emblématique président sur plusieurs saisons.



Debout de gauche à droite : SAVE, MATHIEU, J. COURREGES, LATAPIE, M. COURREGES, DANDO, CAZANAVE, G. FONTAN, DUMESTRE, DABAN, PUJO, B. SAVE, NALLEY, LAFFAYE, J. FONTAN, (entraîneur), DUVIGNEAU, Docteur COMBES (président).
Accroupis de gauche à droite : BERNAL, A. COURREGES, PORTASSEAU, SERBURGI, MESPLARAU, PERCEVAL, DEBEN, M. FONTAN, SAINT-LEZIN, VEDERE, BRUMEAU, BELLOCO, manque sur la photo : G. COURREGES.

ENTENTE BAZET-ANDREST

★ 1978 FINALISTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 3^e SÉRIE 1978 ★

Dès les premières années, le club s'est illustré en se hissant en 1978 au rang de finaliste du championnat de France/3^{ème} série et fut enfin consacré Champion Armagnac-Bigorre puis Champion de France/1^{ère} série en 1983.



Le palmarès de l'Entente est éloquent : Champion Armagnac-Bigorre en 1979, 1988, 2012 et plusieurs années finaliste en 1995, 2017, 2018.

Aujourd'hui l'Entente obtient toujours de bons résultats : demi-finaliste du championnat Occitanie et accès aux 8^{èmes} de finale du championnat de France, ce qui augure de nouveaux trophées pour le futur !



A souligner également que l'équipe B (réserve) a eu son lot de titres et de victoires dans le championnat Armagnac-Bigorre.

En écrivant cet article nous avons une pensée pour Patrick DUBOSQ (Razou), élu d'Andrest, qui nous a quittés récemment et qui faisait partie de la grande famille du rugby.

Bravo à l'EBA, ses dirigeants bénévoles, ses joueurs et ses supporters pour leur belle saison 2021/2022 en espérant qu'ils nous feront vibrer encore de nombreuses années.



Contact : Sébastien SOULIÉ (06 81 73 55 33)

Des animations à Andrest

Suite à l'allègement des restrictions sanitaires, la vie associative et culturelle a pu reprendre son cours.

Pour exemple, les enfants :

- ont pu partir à la récolte des œufs de Pâques organisée par l'Association Animations Andrest,

- ont assisté à un spectacle autour des faucons grâce à la Médiathèque Pierre Gamarra et le Parc aux Rapaces de Madiran,

- ont reçu leurs diplômes couronnant leur saison de ski avec Adour Sport Loisirs,

- ont préparé les plantations saisonnières lors de la Grainofête de la Médiathèque Pierre Gamarra,

sans oublier des animations pour un public heureux de retrouver des spectacles tels que le flamenco offert par l'Association "El Duende y los Baldes" le concert de Printemps donné par l'Indépendante de Vic-en-Bigorre et l'Harmonie de Riscle ; le récit théâtral "Lizel" d'Elise BOUTHORS autour de la déportation ; et différentes expositions présentées par la Médiathèque Pierre Gamarra.

Cette année enfin, la journée éco-citoyenne "Nettoyons la Nature" a pu être renouvelée avec une équipe d'élus, de bénévoles et de jeunes qui ont parcouru la commune pour enlever de (trop) nombreux déchets abandonnés aux quatre coins du village et à ses alentours.



Rappels citoyens

Bruits :

Rappel des horaires de bricolage, de jardinage et tonte des pelouses :

Jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30.

Samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.

Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h et 16 h à 18 h.

Feux :

L'incinération de matières, quelle que soit leur nature (y compris les déchets verts) est interdite.

Les déchets verts doivent être portés à la déchetterie de Vic-en-Bigorre.

Chiens errants :

Les propriétaires d'animaux, et notamment de chiens, doivent prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter les aboiements et la divagation dans les rues de leurs mascottes.

Vie associative

Afin de faire connaître les nombreuses associations vivant sur la commune et de redynamiser notre tissu associatif, **un Forum des Associations sera organisé le samedi 10 septembre prochain à la salle des fêtes.**

Si vous avez un nouveau projet associatif ou une nouvelle initiative à lancer, rapprochez-vous de la mairie pour vous faire connaître et participer à ce forum.

Nous espérons que vous serez nombreux à assister à cette manifestation pour une vie culturelle et sportive encore plus riche à Andrest.

Dates à retenir :

• Centre de loisirs du 8 juillet au 12 août (inscriptions les 24 et 28 juin, 1^{er} et 5 juillet à la salle des associations)

• Mercredi 13 juillet :

Fête Nationale : 18 h 45 Dépôt de gerbe à la Mairie au pied de l'arbre bicentenaire

• Du 19 au 21 août : Fête Locale

• Mercredi 7 septembre 2022 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Pujo : réunion publique Citoyens-Elus CCAM.

• Samedi 10 septembre : Forum des Associations

Médiathèque Pierre GAMARRA

• Du 21 juin au 5 juillet : expo de Haïku par les CM2 d'Andrest en partenariat avec le Foyer Laique. Vernissage le 24 juin à 18 h.

• Vendredi 8 juillet à 19 h : documentaire sur l'Italie suivi de tapas italiens sur inscription.

• Vendredi 16 septembre : théâtre Van Gogh

• Vendredi 7 octobre : 19 h documentaire sur l'Himalaya.

BULLETIN D'INFORMATIONS

N° 23

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
Louis DINTRANS

REDACTION ET PHOTOS
Commission
Communication
du Conseil Municipal

CONCEPTION
ET IMPRESSION
Alphabet Imprimerie
65500 Vic-en-Bigorre

Tirage à 600 ex.